

LE PETIT HAUTOT AIS

L'annuel N°31 d'Hautot Saint Sulpice



LE MOT DU MAIRE

Chères Hautotaises, chers Hautotais,

La fin de l'année approche à grands pas, et fidèle à la tradition, voici votre Petit Hautotais qui vous apporte une rétrospective non exhaustive de la vie de notre village.

Nous avons, cette année réalisé l'aménagement extérieur de La Mairie, ainsi que la rénovation du revêtement de la route d'Houdetot.

Les travaux de l'église ont enfin démarré, la corniche est refaite, malheureusement l'entreprise a détecté de nouvelles anomalies qui nécessitent des travaux complémentaires. Ces travaux ont été commandés suite à la réception du devis, mais l'entreprise nous a informé qu'elle cessait son activité suite au départ de son personnel, il nous faut donc trouver une nouvelle entreprise avec des tarifs abordables....

Vous découvrirez les autres réalisations à la lecture des pages suivantes.

2026, sera une année électorale. En effet nous serons appelés aux urnes pour élire un nouveau conseil municipal.

Pour ma part, je ne serai pas candidat à ma succession. Je souhaite le meilleur à la nouvelle équipe et beaucoup de réussite pour continuer à faire vivre notre commune pour le bien de chacun.

C'est donc l'occasion pour moi de remercier chaleureusement celles et ceux qui m'ont accompagné au cours de ces 18 années de mandats : les adjoints, conseillers, agents municipaux, professeurs des écoles, membres des bureaux des associations, avec une mention particulière pour les se-

crétaires de mairie, véritables binômes avec lesquelles j'ai eu grand plaisir à travailler. Merci de m'avoir supporté !

Je reste bien sur Hautotais, et fier de l'être. J'aurai sûrement un peu plus de temps disponible que je consacrerai maintenant à ma famille.

J'aurai plaisir à vous retrouver pour les vœux communaux le ...

VENDREDI 9 JANVIER 2026

à 20 h 30

À la salle Léon Lelièvre.

... où nous pourrons échanger à l'occasion d'un moment convivial.

Je vous souhaite à toutes et à tous une fin d'année agréable et d'ores et déjà tous mes vœux de santé de réussite, de joie, et si possible de paix.

Bonne année à tous.

Vincent Lemettais

SOMMAIRE

La commune

Les commémorations	p3
Les travaux	p4
Visite guidée d'Hautot-St-Sulpice..	p5
Repas des ainés	p6
Le recensement	p6
Le relais petite enfance	p7
Elections	p6
Les comptes administratifs	p8
Les salles	p10
PanneauPocket	p10
Retour sur l'année municipale	p11
Fin des sacs jaunes	p12
Le VITIKAD	P12-13
Etat-civil	p14
Pêle-mêle	p15

Les associations

Le comité des fêtes	p16
Autour de nos trois écoles	p16
Les Cousins du Nouveau Monde ..	p17
Asso Missi	p18
Club de l'amitié	p19
Le Tonic Club	p20
Le Ph'Hautot CLub	p21

L'école

Au fil de l'année	p22-23
-------------------------	--------

... et en 2026 ...

Infos diverses	p24
----------------------	-----

Zoom sur...

Distributeur de viande	p24
Les chats errants	p24
Blablacar Daily	p24



LA COMMUNE

La vie communale

8 mai 2025



11 novembre 2025



Réfection de la corniche sur entrée de l'église :

Mise en œuvre de l'échafaudage y compris vérification moulure voûte au-dessus de la zone de travail.

Fabrication du moule, fabrication des éléments.

Tronçonnage pour raccord et mise en œuvre de la structure d'accroche.

Pose et raccordement.

Repli et nettoyage.

Montant de la facture : 1 525,44 €

Réfection de la moulure voûte sur entrée de l'église :

Mise en œuvre de l'échafaudage.

Dépiquage du morceau menaçant et

refixation par vis du restant.

Fabrication du moule, fabrication des éléments, pose, rebouchage de la fissure, vis et joint de jonction.

Mouvement d'échafaudage pour mur nef. Dépiquage et mouvement de gravats.

Montant de la facture : 1 486,32€

Suite au dépiquage du mur nef, un nouveau devis à été proposé concernant la réfection en plâtre blanc et faux joints pour un montant de 6 911,72€.

Devis en suspend suite à la cessation d'activité de l'entreprise.

La mairie

Mise en Accessibilité Extérieure

Pour garantir un accueil égalitaire à tous les citoyens, des travaux de mise en accessibilité extérieure de la Mairie ont été réalisés. Ces aménagements sont essentiels pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder facilement à nos services municipaux.

Nous tenons à remercier la Communauté de Communes Yvetot Normandie (CCYN) et le Département de la Seine-Maritime (76) pour leur soutien financier indispensable, couvrant près de 63,5% du coût total.

Désignation	Montant
Coût Total des Travaux (TTC)	11 352,00 €
Déduction Fonds de Concours CCYN	4 324,50 €
Déduction Subvention Département 76	2 883,00 €
Reste à Charge pour la Commune	4 144,50 €
Correction: Total Contributions	7 207,50 €



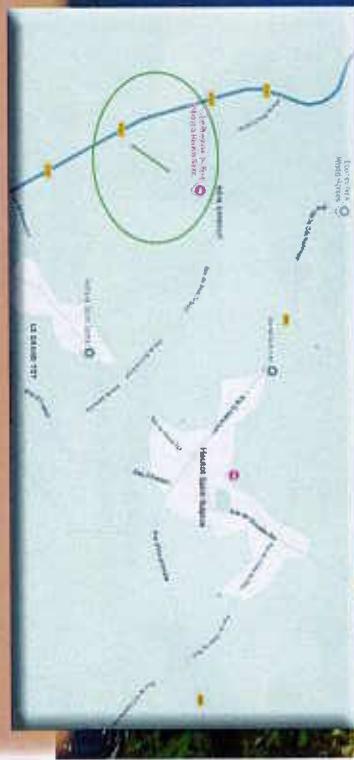
Réfection et Renforcement de la Voirie

Route d'Houdetot

À fin d'assurer la sécurité et la durabilité de nos infrastructures routières, d'importants travaux de réfection et de renforcement ont été menés sur la route d'Houdetot grâce aux aides du Fonds de Concours de la CCYNE de la Subvention Départementale, notre commune a réussi à minimiser l'impact sur son budget en finançant environ 37,5% du coût total des travaux de voirie. Ces investissements sont cruciaux pour l'entretien de notre patrimoine communal.

Désignation	Montant
Coût Total des Travaux	25 761,60 €
Déduction Fonds de Concours CCYNE	9 660,60 €
Déduction Subvention Département 76	6 440,00 €
Reste à Charge pour la Commune	9 661,00 €

Visite contée d'Hautot-Saint-Sulpice



La route d'Houdetot, qui relie la commune d'Hautot-Saint-Sulpice à la route nationale 13, a été rénovée et renforcée dans le cadre de ces travaux. La route est maintenant en bon état et offre une meilleure sécurité aux automobilistes et piétons.



Le 5 septembre



Repas des ainés

Restaurant, Le Champêtre.

23 novembre 2025



Le recensement, c'est dans le 1^{er} trimestre des 16 ans.

Son âge, au moment du recensement, peut être un facteur bloquant dans le parcours, tant civique que scolaire, du jeune.

Pour rappel :

1 - Recensement dans le premier trimestre des 16 ans dit « dans les délais »

- Jeune convoqué vers ses 17 ans.
- Possibilité d'obtenir une attestation provisoire
- Inscription au Permis de conduire
- Inscription aux examens et scolarité supérieure
- Inscription automatique sur les listes électorales

2 Recensement après ce délai dit « régularisé »

- Convocation JDC aléatoire selon disponibilité
- Pas d'attestation provisoire délivrée
- Blocage à l'inscription au permis de conduire
- Blocage à l'inscription aux examens et scolarité supérieure



csnj-rouen.contact.fct@def.gouv.fr ou au 09.70.84.51.51

Relais Petite Enfance Intercommunal



Le Relais Petite Enfance Intercommunal organise des ateliers pour les enfants et les professionnels de l'accueil individuel sur 6 communes :

Yvetot, au RPE Intercommunal :
► Les lundis, mardis, jeudis, vendredis

Ateliers d'éveil

de 9h30 à 11h,
accessibles
sur inscription.

Allouville-Bellefosse, salle « Le Préau »
► Les lundis

Les-Hauts-de-Caux, salle polyvalente « Le Mille-Club »
► Les mardis

Saint-Martin-de-l'If, salle de la RPA
(Résidence des Personnes Âgées)
► Les jeudis et les vendredis

Valliquerville, salle polyvalente « Christian Fedina »
► Les jeudis

Croix-Mare, salle polyvalente « André Vallin »
► Les vendredis

► Ateliers d'éveil itinérants
de 9h45 à 10h45,
accessibles
sur inscription



Aux enfants



Le RPE intercommunal est un lieu :

- De rencontres, avec des moments d'échanges et de socialisation,
- De découvertes, avec des ateliers d'éveil adaptés aux tout-petits,
- De bienveillance, entouré de professionnels qui veillent au bien-être et à la sécurité de l'enfant.

Le relais organise des ateliers pour que les enfants puissent se réunir sous la responsabilité de l'assistant maternel ou de la garde d'enfants à domicile



Aux professionnels

Le Relais Petite Enfance (RPE) Intercommunal, vous propose :

- Des informations actualisées sur les démarches, le statut, la profession d'assistant maternel et celle de garde d'enfants à domicile, ainsi que vos droits et vos obligations.
- Un soutien et des conseils sur vos pratiques quotidiennes et les relations parents / employeurs.
- Une écoute, un échange et un soutien dans l'exercice de vos fonctions.
- Un accueil pendant les ateliers organisés par le RPE Intercommunal. Vous pourrez ainsi découvrir de nouveaux ateliers d'éveil et échanger avec d'autres professionnels.
- Un lieu de professionnalisation, des formations sont organisées par le RPE intercommunal, des séances d'analyse de la pratique professionnelle, ainsi que des moments conviviaux.
- Une aide dans les démarches liées à monenfant.fr



Aux parents

Le RPE intercommunal vous propose un accueil individualisé :

- Il vous informe sur les différents modes d'accueil (collectifs et individuels),
- Il vous accompagne dans les démarches liées à l'embauche d'un assistant maternel ou d'une garde d'enfants à domicile,
- Il vous propose une liste actualisée des places disponibles chez les assistants maternels.

7 rue Gustav Pries
76190 YVETOT
02 32 70 30 13

rpe@yvetot-normandie.fr

Permanences physiques et téléphoniques :

- Lundi : de 14h à 16h30
- Mardi : de 14h à 16h30
(le mardi matin de 9h à 11h, uniquement au téléphone et sur RDV)
- Mercredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
- Jeudi : de 14h à 15h30
- Vendredi : de 14h à 16h30

19 communes de la CCYN :

Comptes administratifs

Situation comptable - COMMUNE HAUTOT SAINT SULPICE - 2024

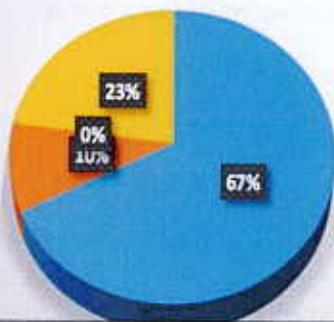
Chapitres ventilés par Articles
(Dépense)

Chap./Articles	Désignation	Total Budget 2024	CA 2024	% Réal.
16	Emprunts et dettes assimilés	21 710,00 €	21 028,71 €	96,86%
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00 €	3 036,00 €	20,24%
204	Subventions d'équipement	- €	- €	
21	Immobilisations corporelles	35 133,00 €	7 127,00 €	20,29%
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
041	Opérations patrimoniales			
1391	Subv.invest.ratt.aux.actifs.ammortissables	12 600,00 € 84 443,00 €	2 520,00 € 33 711,71 €	20,00% 39,92%
011	Charges à caractère général	179 104,36 €	100 014,43 €	55,84%
012	Charges de personnel et frais assimilés	118 500,00 €	115 444,61 €	97,42%
014	Atténuations de produits	16 717,00 €	16 717,00 €	100,00%
65	Autres charges de gestion courante	104 696,00 €	98 254,35 €	93,85%
66	Charges financières	8 000,00 €	7 606,95 €	95,09%
67	Charges exceptionnelles	- €	- €	
022	Dépenses imprévues	- €	- €	
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 100,00 €	18 064,94 €	85,62%
		448 117,36 €	356 102,28 €	79,47%
		532 560,36 €	389 813,99 €	73,20%

Investissement

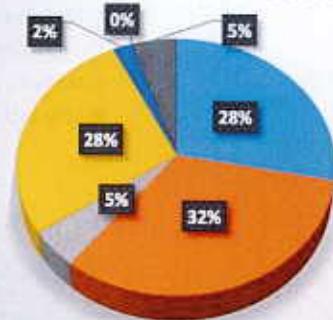
Fonctionnement

Dépenses d'investissement réalisées en
2024 : 33 711,71€



- Emprunts et dettes assimilés
- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipement
- Immobilisations corporelles

Dépenses de fonctionnement réalisées en
2024 : 356 102,28€



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

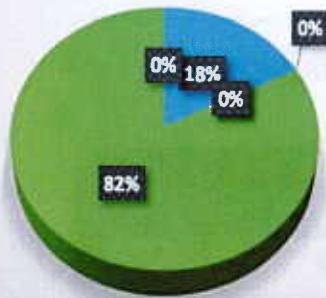
TAXES LOCALES DIRECTES 2025

	Taux 2025	Bases prévisionnelles 2025	Produit attendu en 2025
Taxe Foncière (bâti)	34,98%	385 200 €	134 743 €
Taxe foncière (non bâti)	23,79%	82 300 €	19 579 €
Taxe d'habitation :			
- pour les résidences secondaires,			
- les locaux meublés occupés à titre privatif par les sociétés, associations et organismes privés, non assujettis à la CFE,			
- les locaux meublés sans caractère industriel ou commercial occupés par les organismes de l'Etat ou les collectivités locales et non exonérés en application du 1 ^{er} du II de l'article 1408 du CGI,			
- les logements vacants depuis plus de 2 ans lorsque que la collectivité à instauré la THLV	9,65%	36 400 €	3 513 €
TOTAL			157 835 €

Situation comptable - COMMUNE HAUTOT SAINT SULPICE - 2024
Chapitres ventilés par Articles
(Recette)

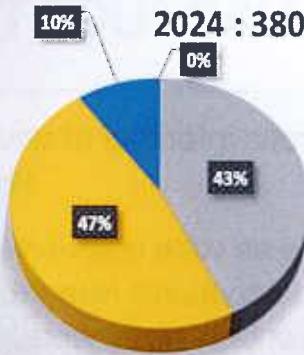
Chap./Articles	Désignation	BP 2024	CA 2024	% Réal.
10	Dotations, fonds divers et réserves	21 070,00 €	3 844,88 €	18,25%
13	Subventions d'investissement reçues	- €	- €	
16	Emprunts et dettes assimilés	- €	- €	
001	Excédent d'investissement reporté	45 273,00 €	- €	0,00%
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 100,00 €	18 064,94 €	99,81%
041	Opérations patrimoniales	- €	- €	0,00%
		84 443,00 €	21 909,82 €	25,95%
013	Atténuations de charges	- €	- €	
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	500,00 €	- €	0,00%
73	Impôts et taxes	100 845,00 €	161 447,80 €	160,09%
74	Dotations, subventions et participations	178 118,00 €	178 793,72 €	100,38%
75	Autres produits de gestion courante	24 000,00 €	37 769,71 €	157,37%
77	Produits exceptionnels	3 000,00 €	- €	0,00%
002	Excédent de fonctionnement reporté	141 654,36 €	- €	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	2 520,00 €	0,00%
		448 117,36 €	380 531,23 €	84,92%
		532 560,36 €	402 441,05 €	75,57%

**Recettes d'investissement réalisées en
2024 : 21 909,82€**



- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement reçues
- Emprunts et dettes assimilés
- Excédent d'investissement reporté
- Virement de la section de fonctionnement

**Recettes de fonctionnement réalisées en
2024 : 380 531,23€**



- Atténuations de charges
- Produits des services, domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante

BUDGET PRIMITIF 2025

	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	204 104,91 €	204 104,91 €
FONCTIONNEMENT	491 344,31 €	491 344,31 €
TOTAL	695 449,22 €	695 449,22 €

Les salles



45 personnes maximum

	24 Heures	48 Heures
Hautotais	120 €*	160 €*
Hors Commune	250 €*	310 €*

* : Les frais d'énergie (wifi, gaz, eau et électricité) ainsi que la vaisselle sont inclus dans les tarifs ci-dessus.

Tarifs au 01/01/2025.

(Délibération 2023-21 du 26 juin 2023)

INFO : Musique interdite dans la salle des associations.



140 personnes maximum

	24 Heures	48 Heures	72 Heures	Vin d'Honneur
Hautotais	300 €*	370 €*	425 €*	150 €**
Hors Commune	375 €*	475 €*	540 €*	235 €**

* : Les frais d'énergie (wifi, gaz, eau et électricité) sont inclus dans les tarifs ci-dessus.

** : Les frais d'énergie (wifi, gaz, eau et électricité) ainsi que la vaisselle sont inclus dans les tarifs ci-dessus.

Location de la vaisselle : 1,10 € le couvert.

OFFERT PAR VOTRE COLLECTIVITÉ



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre collectivité s'équipe de PanneauPocket.

Toute l'actualité de votre collectivité, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store, App Store ou AppGallery



Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



La municipalité a pour volonté de ne pas « inonder » d'informations ses habitants via cet outil. Seules les informations essentielles y seront communiquées telles que les alertes vigilances, coupures d'eaux ou d'électricité, les décalages de collectes d'ordures ménagères, les manifestations sur la commune ...

Retour sur l'année municipale

- Attribution de subventions aux associations de la commune.
- Renouvellement de la fiscalisation de la contribution au SIVOSSSE de DOUDEVILLE.
- Renouvellement des adhésions à la Mission Locale Caux-Seine-Austreberthe, au Fonds d'aide aux jeunes, au Fonds de Solidarité Logement.

Pour nos jeunes :

- Remise des calculatrices aux enfants hautotais scolarisés dans le RPI admis au collège. Ainsi, le 30 juin 2025 à 18h à la salle des associations, Alix BEAUFILS, Gabriel BRIZARD, Aaron COTÉ, Lionel FOLLIOT, Alice LÉGER et Soline PINEL, accompagnés de leurs parents ont reçu une calculatrice collège. Les futurs collégiens ont été félicités par M. Le Maire et M. Patrice HORCHOLLE, 2ème adjoint en charge des affaires scolaires. Le verre de l'amitié a clôturé cette sympathique cérémonie.
- Attribution de bons scolaires d'une valeur de 35 €, montant identique à 2024, pour les jeunes collégiens jusqu'à leurs 18 ans : 46 bons ont été délivrés pour cette rentrée de septembre 2025 soit 2 de moins que l'an passé.

Pour nos moins jeunes :

- Le 1er et le 4 décembre : retrait en mairie des colis, organisé par la commission CCAS, pour les personnes âgées de 65 ans à 79 ans. Les personnes de plus de 80 ans se voient livrer à domicile leur colis par la municipalité.
- Le dimanche 23 novembre : traditionnel repas des Anciens pour ceux qui n'ont pas choisi le colis. Cette année, la municipalité reconduit sa tenue au Restaurant Le Champêtre au Hanouard
- Le renouvellement du versement de l'allocation chauffage pour les 65 ans et plus, présentent sur la commune au 1er janvier, y résidant plus de 6 mois dans l'année et non imposables à l'impôt sur le revenu. Le montant a été revalorisé à 35 € par délibération du Conseil Municipal (délibération 2025-22 du 13/11/25). La demande doit être faite en mairie sur présentation de l'avis d'imposition des revenus 2024 et d'un RIB.

Réalisations 2025 :

- Arrêt du distributeur à pizzas en raison de la liquidation judiciaire de la SAS JUST QUEEN.
- Réfection de la voirie route d'Houdetot.
- Mise en accessibilité extérieure de la Mairie.
- 1er passage de fauchage des talus réalisé fin mai.
- Acquisition d'une tondeuse.
- Mise en service d'un distributeur de viande par la boucherie du Chêne d'Allouville-Bellefosse.
- Mise en place d'un Cloud (sauvegarde externalisée) sur le poste informatique de la mairie.
- Mise en service d'une nouvelle adresse mail : mairie@hautot-saint-sulpice.fr
- Remplacement d'une quinzaine d'ardoises sur le toit de l'église par l'entreprise RMS de la commune.
- Réparation d'une fissure au presbytère.
- 2ème passage de fauchage des talus réalisé en octobre
- Réfection de la corniche de l'église les 9 et 10 septembre ainsi que le dépiquage et réfection de la moulure de la voûte par l'entreprise Atelier Renaissance Normande de BUCHY.
- Acquisition d'un nouveau défibrillateur.



Nouveau !

Trier plus grâce au bac jaune



Fini les sacs jaunes ! A partir de septembre 2025 jusqu'à fin 2026, nos équipes passeront vous livrer un bac jaune.

Grâce à ce bac, vous pourrez ainsi trier mieux et plus en y déposant le papier et les emballages.

De nouveaux outils de communication vous seront également distribués.

Le tri préserve les ressources naturelles, limite les émissions de gaz à effet de serre, économise l'énergie et soutient l'économie et l'emploi.

Réduire nos déchets par le compostage



En même temps que le bac jaune, nous vous livrerons un composteur gratuit qui vous permettra de trier vos biodéchets (épluchures de fruits et légumes, sachets de thé, marc de café, coquilles d'oeufs...).

Le compostage est une démarche simple et efficace pour réduire nos ordures ménagères qui partent en incinération.



RENDEZ-VOUS AVEC LE SERVICE URBANISME

Suite à un grand nombre de passages et afin de répondre au mieux à vos demandes, le service urbanisme de la communauté de communes vous reçoit sur rendez-vous uniquement.

Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- par téléphone au 02.35.56.14.14
- depuis le site internet de la communauté de communes – urbanisme
- par mail : urba@yvetot-normandie.fr

À PARTIR DU 2 JANVIER 2025

1
À partir du 30 décembre,
je m'inscris au service
TAD avant ma première
réservation sur vikitad.ccyn.hubup.fr
ou au 02 35 95 99 99

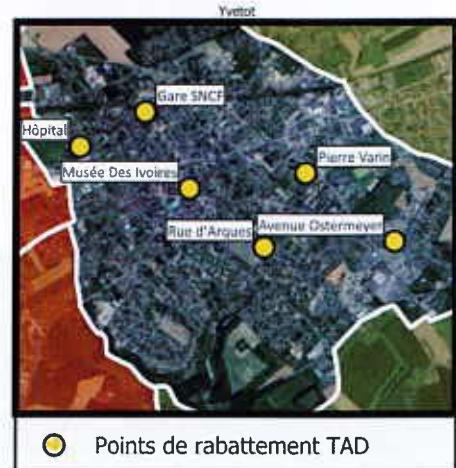
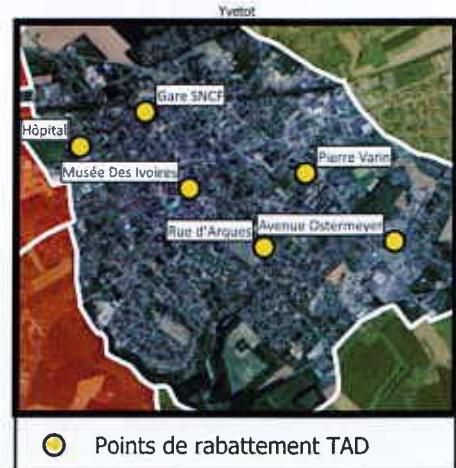
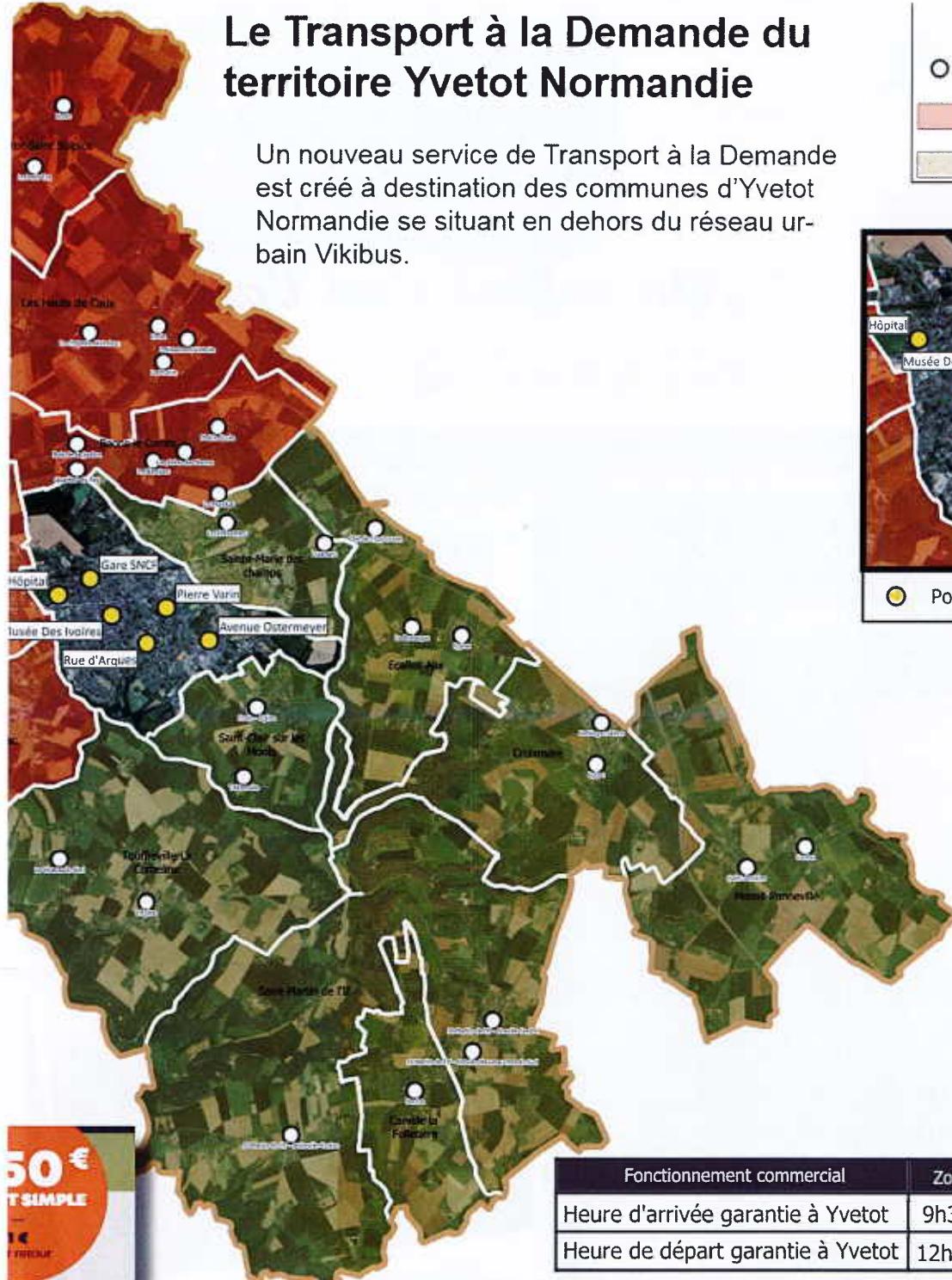
Je peux également
réservé en ligne sur le
site vikitad.ccyn.hubup.fr
(dans les mêmes délais
que par téléphone)

Retrouvez toutes les informations (trajets et horaires) sur [yvetot-normandie.fr](#)
et sur vikibus.fr à partir de janvier 2025

Plus d'information au 02 35 95 99 99 - Suivez-nous sur

Le Transport à la Demande du territoire Yvetot Normandie

Un nouveau service de Transport à la Demande est créé à destination des communes d'Yvetot Normandie se situant en dehors du réseau urbain Vikibus.



PLAN DU RESEAU

- Arrêts TAD
- Zone 1
- Zone 2



Etat civil



Naissances hors commune

Maylo SINGAL né le 9 décembre 2024
Baptiste DUFAIT DUMAS né le 28 janvier 2025
Swan GRANDIN né le 30 janvier 2025
Louis CAVELIER né le 18 février 2025
Isao CANTREL né le 8 août 2025
Alma CLAUDE MANERO née le 16 octobre 2025

«Un enfant c'est l'amour qui prend vie.»

«Les personnes que nous aimons ne meurent jamais, car elles vivent toujours dans nos coeurs.»



Toutes nos condoléances

M MOREAU paul le 18 décembre 2024
Mme MORISSE Sandrine le 8 février 2025
Mme BARET Louise le 15 août 2025
M DUBUSSON Louise le 15 octobre 2025
M NEVEU Jacques le 15 octobre 2025
M LANGLOIS Daniel le 18 novembre 2025

“Un rêve sans amour est un rêve oublié.” — Paul Eluard



Bienvenue aux nouveaux arrivants

HAUCHARD Bastien et Mme TIPHAIGNE Camille
et Mme BLACTOTPhilippe
Mme PESQUET Loïc et Cyrielle
Mme DELAUNE Romain
Mme PRETERRE Julie
M BRARD Thibault
Mme BIGNON Noëlle



«Bienvenue chez vous ! Rejoignez-nous pour écrire ensemble la nouvelle page de l'histoire de notre commune.»

Le pêle-mêle

Horaires d'ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte les lundis et jeudis de 15 à 18 heures. Les permanences sont assurées le lundi par Monsieur le Maire, Vincent Lemettais et le jeudi par les adjoints.

Tél : **02.35.96.45.89**

Informations sur smartphone : **Panneau Pocket**

Email mairie@hautot-saint-sulpice.fr

Site : www.hautot-saint-sulpice.fr

Cimetière

- Dans le cadre d'une mise à jour, la mairie a répertorié les concessions échues et les a signalées au moyen d'affiches apposées sur les tombes concernées et d'une liste sur le panneau d'affichage du cimetière. Si vous êtes concerné(s), merci de vous présenter en mairie muni de l'affiche afin de régulariser le dossier de concession.

- Depuis le 1er juillet 2022, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite dans le cimetière, chacun est donc tenu d'entretenir les abords des concessions.

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter à la Mairie à partir du jour de leur 16^{ème} anniversaire pour se faire recenser. Cette démarche civique est obligatoire. En effet, elle déclenche le processus d'appel à la Journée de Défense et de Citoyenneté et d'inscription d'office sur la liste électorale du lieu de recensement. Elle permet aussi l'accès aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (exemple : inscription au permis de conduire).

Inscription sur listes électORALES

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur les listes électORALES toute l'année en mairie ou en ligne sur le lien suivant : https://www.service-public.fr/particuliers/vos_droits/R16396.

Cette démarche entraîne automatiquement la radiation sur les listes électORALES du lieu de résidence précédent.

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 6 février 2026 en mairie et jusqu'au mercredi 4 février 2026 en ligne.

Passeport biométrique et carte nationale

d'identité

Pour obtenir un passeport, se présenter personnellement dans n'importe quelle mairie dotée d'une station de numérisation (accompagné d'un parent pour les mineurs) après avoir pris rendez-vous.

Pour tout renseignement sur le passeport : <http://www.seine-maritime.pref.gouv.fr>

Assistantes maternelles

Nathalie BELLEMERE



Nids de frelons et de guêpes

La destruction des nids de guêpes et de frelons est prise en charge partiellement par la Mairie, l'autre partie étant à la charge de l'habitant. Un remboursement de 45 € maximum au concitoyen sera versé sur présentation de la facture acquittée accompagnée d'un relevé d'identité bancaire. Pour la destruction des nids, il faut s'adresser à un professionnel.

Feux de broussailles

Les feux de broussailles sont interdits.

Les déchets verts doivent être déposés au point de dépôt prévu à cet effet.

Plateforme Déchets Verts : Horaires d'ouvertures

Du 1er Avril au 30 Septembre

Le Mercredi de 8h à 19h.

Le Samedi de 8h à 18h.

Du 1er Octobre au 31 Mars

Le Mercredi de 9h à 16h30.

Le Samedi de 8h à 17h.

La Plateforme accueille uniquement les tontes de pelouses et de haies de particuliers. Le dépôt de ferraille, de plastique, de béton ou de toutes autres matières y sont strictement **INTERDITS**.

Bon voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage peuvent être effectués :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Numéros utiles

SAMU : **15**

Urgences SMUR : **15** ou **02 32 14 75 75**

Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18** ou **112** ou par SMS au **114**

Violences conjugales : **39 19**

Enfants en danger : **119**

EDF (ENEDIS) : **09 72 67 50 76**

GDF : **0 810 80 08 01**

Centre des Finances Publiques

(Impôts Yvetot) : **02 35 95 98 60**

Centre Anti Poison (CHU Rouen) : **02 35 88 44 00**

Service audiotel : **32 37** (0.35€/min)

LES ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes

Marché de Noël - 7 décembre 2025

Bon gré, mal gré, le Comité des Fêtes poursuit ses activités. En novembre, une plante a été glissée dans le train, à nos membres adhérents trop tôt partis dans l'au-delà.

Le 1er dimanche du mois de décembre : foire artisanale

- expositions diverses
- produits du terroir; artisanaux
- fête de fin d'année dédiée aux enfants
- décoration du sapin de Noël
- distribution de chocolat
- offre de ticket de cinéma
- passage du Père Noël
- chocolat chaud
- friandises diverses

Lundi de Pâques

- Distribution de chocolat aux enfants du village

1er week end du mois de mai :

La fête du village en collaboration avec les associations hautotaises participantes

- Expositions diverses
- Commerce artisanaux
- Foire à tout
- Attractions diverses

L'atelier tricot-crochet a ouvert ses portes à la salle des Associations le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30. Tous niveaux dans une ambiance agréable et conviviale. N'hésitez pas à nous rendre visite. Vous y êtes cordialement invités.

Composition du bureau

Présidente : **Tsary Francette**

Secrétaire : **Catherine Barbule**

Trésorière : **Nicole Gile**

Responsable animations enfants : **Mme BARBULEE Marie**

Atelier Tricot - Crochet

Silva Badminton

Karine Courraçay!

Francette Tsary



Autour de nos 3 Ecoles

des parents engagés pour l'école.

L'Association Autour de nos trois écoles : L'Association Autour de nos trois écoles de notre RPI Veauville-lès-Baons, Hautot Saint Sulpice et Etoutteville regroupe des parents bénévoles désireux de participer activement à la vie des écoles et de contribuer au bien-être des enfants. Tout au long de l'année, nous mettons en place des actions visant à renforcer le lien entre les familles, les enseignants et les municipalités.

Nos missions

Notre rôle est d'être à l'écoute des parents, de relayer leurs idées et leurs questions auprès de l'équipe éducative, et de favoriser le dialogue entre tous les acteurs de la vie scolaire. Nous participons également aux conseils d'école.

Nos actions

Grâce à la participation et à la générosité des familles, l'association organise chaque année divers événe-

ments conviviaux : chasse aux œufs, kermesse, loto, marché de Noël... Ces moments de partage permettent non seulement de créer du lien, mais aussi de récolter des fonds destinés à financer des projets pour les enfants : sorties scolaires, spectacles, matériel pédagogique, etc.

Un appel à toutes les bonnes volontés. Rejoindre l'association en tant que bénévoles, c'est avant tout partager une envie commune : faire de l'école un lieu d'épanouissement pour tous. Chaque parent peut apporter sa contribution, que ce soit en donnant un peu de temps, une idée ou un coup de main ponctuel. Ensemble, nous faisons vivre la solidarité et la convivialité au cœur de nos écoles.

Composition du bureau

Président : **Alexandre Lemoine**

Trésorière : **Amandine Barbosa**

Trésorière adjointe : **Dioelis Justiz Fuentes**

Secrétaire : **Lise Levillain**

Membres actifs : **Elodie Chauvière, Marion Kempf, Amélie Patin, Kelly Winzenrieth**



Nous remercions chaleureusement l'ensemble des parents, des enseignants et les municipalités pour leur soutien et leur collaboration tout au long de l'année.

Alexandre Lemoine

Les Cousins du Nouveau Monde



L'association des Cousins du Nouveau Monde a démarré l'année 2025 avec son assemblée générale pour laquelle la majorité des adhérents avait fait le déplacement. Merci à eux pour leur fidélité.

L'association a déjà 44 ans ! La réunion a d'abord eu lieu dans la salle de classe de l'école du Nouveau Monde pour faire la visio-conférence avec Rivière-Ouelle. Nous avons pu voir apparaître sur le grand écran monsieur le Maire de la municipalité de Rivière-Ouelle, Louis-Georges Simard accompagné de Roger Martin, mémoire vivante du village. Puis est également apparu Roland-Guy Lévesque, secrétaire de l'association Lévesque. Le président de l'association, Rémi Lévesque, avait eu un empêchement ainsi que Raymond Lévesque, ancien secrétaire. Les François et les Québécois ont pu échanger sur les actualités des villages, des églises, des pays, de l'agriculture... pendant près d'une heure. Ce fut un bel échange riche et convivial.

Roland-Guy Lévesque a pu revenir sur le projet de voyage en France



avec des adhérents de l'association Lévesque. Un projet qui ciblerait l'automne 2024 ou 2025.

La suite de l'assemblée s'est poursuivie dans la petite salle des associations pour faire les différents bilans et présenter le projet d'une soirée en chansons.

Vous avez pu voir que le panneau « place Robert Lévesque » a été déplacé pour laisser place au panneau des personnes à mobilité réduite. Le panneau est désormais devant le passage piéton.

Courant mai, l'association Lévesque a reporté son projet de voyage en France faute d'un nombre suffisant de participants.

Courant septembre, madame Annick Guédon a croisé dans le village des Québécois venus reconnaître la terre de leur ancêtre. Elle a pu échanger avec eux et leur parler du jumelage.



Le projet de la soirée repas en chansons avec la troupe des Caux' pains en scène devait avoir lieu le 11 octobre mais il fallait un nombre suffisant de réservations pour rentrer dans les frais d'une telle activité.

La soirée de 2023 avait accueilli 59 personnes alors que nous n'étions qu'à 27 en 2025. Il était raisonnable d'annuler. Nous veillerons à proposer une soirée dans une autre période qu'octobre où nos adhérents partent encore en vacances.

En octobre, Patrice Horcholle a lui aussi croisé par hasard des descendants de Robert Lévesque, originaires des Etats-Unis. Ils sont ensuite venus à l'école saluer les élèves et montrer sur une carte où ils habitaient. Roger Levesque parle français et anglais. Pour l'avenir : nous espérons un accueil de Québécois en France !

BUREAU LES COUSINS DU NOUVEAU MONDE

Présidente :

Mme Patricia AUZOU

Secrétaire :

Mme MARE GODET Nelly

Trésorier :

Mr EUDIER Guillaume





Bonjour à toutes et tous,
un petit résumé du fonctionnement d'AS-
SO MISSI, car les dernières nouvelles
datent d'un an.



Travail de Mariane et quelques chiffres.

Mariam ne chôme pas, elle livre chaque mois toujours les six dispensaires en brousse distants de plusieurs kilomètres en échange de documents signés par les responsables des maternités et majors. Sa cantine est ouverte tous les jours et la distribution de complément alimentaire s'effectue chaque semaine accueillant parfois une vingtaine d'enfants à la fois. Elle cuisine les repas pour les femmes enceintes deux fois la semaine pour environ 15 personnes. Elle prépare aussi des repas pour certaines personnes en grande difficulté. Elle distribue également quelques repas aux gens déplacés (habitants du nord du pays qui fuient les villages envahis par les terroristes)

Pour réaliser le complément alimentaire, il faut acheter les ingrédients, maïs, mil, arachides, soja aux meilleurs prix et souvent aux habitants du village. Ensuite il faut décortiquer, concasser, écraser, trier puis peser, réaliser un mélange très précis, mener ce mélange au moulin pour le transformer en farine, et enfin le conditionner et le distribuer.

Notre dernière action est très récente. Nous la mettons en place en ce moment. Chaque mois les femmes enceintes malnutries doivent prendre deux médicaments, l'un est du fer acide folique, vitamines indispensables, et le sulfadoxine pyriméthamine. Ces médicaments sont donnés par l'état mais actuellement il

y a rupture. Cette pénurie a pour conséquence l'achat des médicaments par grille puis un tirage en fin d'année pour les femmes ce qui est impossible aux villages.

Nous avons pu en acheter en pharmacie en ville et nous allons livrer la femme responsable de la maternité en attendant le réapprovisionnement des dispensaires.

Un rappel, notre association peut réaliser toutes ces actions grâce à la fidélité de généreux donateurs que vous êtes, aux quelques parrainages (trop peu) et à la commune d'Hautot-st-Sulpice, deux médicaments, l'un est du fer acide et je remercie vraiment toutes ces initiatives. Chaque année nous comptons sur notre tombola, elle est lancée d'ailleurs du paludisme. Ces médicaments sont leurs vous pouvez si vous le souhaitez vendre des grilles. Le fonctionnement ;

une grille de dix cases, un gagnant prime l'achat des médicaments par grille puis un tirage en fin d'année pour un gros lot.

Christian Fouquet

Bureau :

président :

Mr Fouquet Christian
vice-président ;
Mr Savant Eric
secrétaire :

Mme Fondimare Michèle
secrétaire adjointe :
Mme Fouquet Viviane
trésorière :
Madame Adam Christelle
trésorière adjointe :
Mme Fouquet Cécile



Club de l'Amitié



Le Club de l'Amitié compte 79 adhérents. Le bureau est composé de ...

Président : **Philippe BARBARAY**

Vice Président : **Rémi REVERT**

Trésorier : **Noël LACHERAY**

Secrétaire : **Annick BLONDEL**

Membre actifs :

Catherine Barbulée ; Jean-Marc Ca-

oin ; Nicole Gille ; Claude Gohe ;

Françoise Grancher ; Annick Guedon

Claude Joignant et Hubert Renault

Un anniversaire d'exception

Le jeudi 13 mars 2025, une trentaine de membres du Club se sont réunis pour célébrer les 90 ans de leur Président d'Honneur, Monsieur Roger EUDIER. Membre fidèle depuis la création du Club en 1977, Monsieur EUDIER est une figure emblématique de l'association. C'est dans une ambiance chaleureuse que l'anniversaire a été fêté, notamment grâce aux délicieux petits gâteaux, le tout accompagné de bougies et de bulles pour trinquer à cet événement.

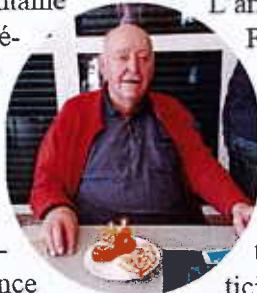
Hommage et souvenir

L'année 2025 a également été marquée par les décès de Mme Sandrine Hor-

cholle et de Madame Louise BARRÉ. Cette dernière avait 99 ans et était très appréciée depuis de nombreuses années. Le club a déposé une coupe de fleurs lors de leur inhumation.

Escapade gourmande et équestre

Le dimanche 22 juin, 51 adhérents se sont lancés dans une belle excursion organisée avec Hangard Voyage. Parti de devant la Mairie d'Hautot à 7h45, le groupe a d'abord bénéficié d'une découverte commentée de Bagnoles de l'Orne en autocar.



L'arrivée en fin de matinée à la Ferme du Cheval de Trait de la Michaudière fut l'apogée de la journée. Après une visite enrichissante du lieu (outils anciens, sellerie, maréchalerie, et découverte de sculptures en ferrier), les participants ont savouré un repas traditionnel et copieux. L'après-midi a laissé place au plus grand spectacle musical équestre de Normandie, «De la terre à la scène», qui a mis à l'honneur les majestueux Percherons. Une collation a précédé le retour, pour une arrivée à Hautot vers 20h00, la tête pleine de souvenirs.

Le Club, c'est aussi un rendez-vous mensuel !

N'oubliez pas notre rendez-vous mensuel convivial : chaque 2e jeudi du mois, de 14h à 16h, les membres se retrouvent à la salle des associations pour un après-midi de jeux de société (coinchée, triomino, rummikub, etc.). Ces moments d'échanges et de rires se terminent toujours par un goûter gourmand et apprécié de tous.

Un petit plaisir de fin d'année

Pour clôturer l'année, chaque adhérent recevra, comme le veut la tradition, un ballotin de chocolats.

Un grand merci à nos soutiens

Le Club de l'Amitié tient à exprimer sa profonde gratitude à toutes celles et ceux qui soutiennent l'association, que ce soit par leurs dons, leur aide comme la vente des calendriers. Votre générosité est essentielle pour permettre à notre association de continuer d'organiser ces activités qui créent du lien social et apportent de la joie à tous.

Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines activités !

Philippe Barbaray



Le Tonic Club

L'assemblée générale s'est tenue le 21 mai 2025 : un pot de l'amitié a été offert par l'association le lundi 30 juin, moment sympathique où nos animatrices sportives, Alexandra et Gwen, ont reçu chacune une enveloppe grâce à la générosité des adhérents.

Le 3 septembre, les cours ont repris avec 75 adhérents de tout âge (dont 24 Hautotais). Le cours supplémentaire du jeudi soir

«hit nation » dispensé par Gwen séduit un grand nombre d'adhérents.

Pour la nouvelle section « marche nordique santé », 22 personnes se sont inscrites et c'est dans la convivialité que nous marchons, un vendredi matin en alternance avec un samedi matin.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez essayer ; voici Le programme détaillé en bas de page.



Les cours dispensés sont les suivants :

LUNDI (Alexandra) :

BARRE-SCULPT (14h15–15h15)

BODY ZEN mélange de Pilates, yoga, étirements, équilibre, renfo (15h15 – 16h00)

CARDIO FIGHT ET ATTACK (18h15 – 19 h 00)

RENFO STEP CARDIO (19h00–19h45)

RENFORCEMENT MUSCULAIRE (19h45–20h30)

MERCREDI (Gwen) :

ZEN EQUILIBRE (09h00– 09h45)

TABATA (09h45–10h30)

JEUDI (Gwen) :

CARDIO TRAINING (18h15–19h)

ABDO-FESSIERS-CUISSES (19h–19h45)

HIT NATION (19h45 – 20h15)

VENDREDI /SAMEDI

MARCHE NORDIQUE (En alternance le matin)

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Agnès EUDIER

Vice-Présidente : Monique LAVICE

Secrétaire : Annick GRUEL

Secrétaire-adjointe : Sandrine GENDRON

Trésorière : Isabelle LAMBERT

Trésorière-adjointe : Patricia AUZOU

Membres : Jacqueline

DUCHESNE, Sylvie LEMET-TAIS, Françoise LEBOUC,

Francette DUPUY et Sylvie COCAIGN

Un grand merci à Sabrina de la Fédération du Sport en Milieu Rural, qui est venue, en juillet faire découvrir la marche nordique et est revenue le 12 septembre pour le premier cours ; merci aussi à l'ensemble du bureau pour leur engagement au sein de l'association et notamment à Annick et Jacqueline qui s'impliquent énormément en préparant la salle avant notre arrivée. Merci également à la municipalité pour la mise à disposition de la salle ainsi que pour la subvention octroyée.

Agnès Eudier

Le Caux Ph'Hautot Club

LE CAUX PH'HAUTOT CLUB FAIT LE PLEIN D'ÉNERGIE POUR SA PROCHAINE SAISON

Le Caux Ph'Hautot Club a tenu son Assemblée Générale annuelle le mardi 24 juin 2025. Cette réunion a permis de dresser un bilan très positif de l'année écoulée, notamment marqué par le succès de l'exposition des 20 ans, et de lancer des projets ambitieux pour la saison 2025/2026, sous le signe du partage et de l'évolution technique.

Un Bilan 2024/2025 Salué par tous

Réunis dans la salle des associations, en présence de M. Vincent Lemettais, Maire d'Hautot Saint Sulpice, Il a été souligné l'importance du soutien continu de la Municipalité, un partenariat solide depuis deux décennies ainsi que l'esprit de bienveillance et la passion intacte qui animent le club.

Le point d'orgue de l'année fut l'Exposition des 20 ans, qui s'est tenue les 29 et 30 mars derniers. Avec plus de 250 visiteurs, l'événement a été un franc succès, loué pour la qualité et la diversité des travaux présentés. Le créneau de fin mars est d'ailleurs reconduit pour la prochaine édition.

Projets pour 2026

Suite au succès de la sortie à la ferme des Prés d'Artemare, le club souhaite faire de la richesse du patrimoine agricole local un fil conducteur majeur. Cette thématique pourrait être le sujet commun de la prochaine exposition ou donner lieu à un invité d'honneur en 2026. De nouvelles sorties en extérieur sont d'ores et déjà prévues, y compris un potentiel weekend photo à Saint-Malo et au Mont-Saint-Michel.

Face aux défis de la photographie moderne, le club s'engage à améliorer ses outils. L'achat d'un accès internet plus

performant (Box 4G) est à l'étude pour faciliter les mises à jour logicielles et l'exploration des outils d'intelligence artificielle appliqués à la photo. Le matériel existant (ordinateur et imprimante) est désormais pleinement opérationnel.

Afin d'enrichir les échanges, il est proposé de régulariser les ateliers de retouche (prévus un mardi par mois en alternance avec les séances classiques) et d'établir une grille de lecture commune pour les présentations d'images, encourageant la progression sans compétition.

Le club cherche également à se renouveler en attirant un public plus jeune, notamment via une campagne d'affichage dans les lycées d'Yvetot, et en relançant le site internet qui est jugé essentiel pour le contact avec les futurs adhérents.

La saison sera riche en thèmes variés et formateurs. Le point culminant sera l'Exposition Annuelle les **28 et 29 mars 2026**, avec la reconduction d'une soirée repas conviviale le samedi, en marge du vernissage.

Un nouveau Bureau Élu

Présidente : **Mme Frédérique CARDE**

Vice-Président : **M. Dominique COURTOIS**

Secrétaire : **M. Olivier LEROY**

Trésorier : **M. Denis BOURDON**

Trésorier Adjoint : **M. Christophe FISCHER**

Frédérique Carde



Septembre, la cloche sonne de nouveau la rentrée des classes ! On reprend les stylos, les cahiers. On compte, on lit. Notre intervenant de la Maîtrise de Seine-Maritime, Lucas, revient travailler des chants avec nous sur le thème de Hansel et Gretel. Fin septembre, nous partici-

pions à l'action « nettoyons la nature ». Il pleut mais on enfile nos chasubles et nos gants pour chercher les déchets dans le village. Ouf, c'est un village propre car nous ne trouvons que quelques mégots et quelques morceaux d'emballages plastiques.

En octobre, c'est l'occasion de faire la vitrine d'automne dans les classes. On fait un atelier des sens : il faut sentir, toucher et goûter. Cela réserve parfois quelques surprises ! Et puis, le jour avant les vacances, on fête Halloween où nous devonons tous de gentils petits



monstres ! Même Christine et Véronique ont participé.

Novembre : chaque année, on nous sensibilise au harcèlement. C'est avec des vidéos et des discussions que nous apprenons à savoir ce que c'est et ce qu'il faut faire. Le harcèlement c'est non ! La première neige tombe un jour d'école ! On en profite car elle fond vite. On se fait beau pour la photo de Noël que nos parents offriront pour les fêtes.

En décembre, on se plonge dans l'ambiance de Noël avec la décoration du sapin, la réalisation de cartes de vœux et le traditionnel goûter de Noël offert par le SIVOS qui nous offre aussi deux livres.

2025 se présente. Les collégiens de la classe CHAM viennent nous faire un petit concert et nous présentent les avantages de cette classe à horaires aménagés en musique. L'ambassadeur du tri de la communauté de communes d'Yvetot Normandie, Yohann Auber, vient intervenir dans chacune des classes pour sensibiliser au tri, au recyclage et aux gestes écocitoyens. Le message passe très bien. Fin janvier, nous assistons à un spectacle de marionnettes sur le thème de Pierre et le loup. C'est trop bien et l'on participe pour aider Pierre.

Février : une ancienne maman d'élève vient nous parler de son passé d'éco-

lière au Japon et nous promet de revenir pour faire de l'origami. Elle nous écrit son prénom en japonais et après avoir traduit nos prénoms en japonais, c'est à notre tour. Nous allons visiter la médiathèque d'Yvetot. Un monsieur nous lit trois histoires et nous fait la visite. Il

y a plus de livres que dans notre bibliothèque d'école !

En mars, nous accueillons Sorgel, une artiste qui travaille l'argile. Elle nous montre ce qu'elle fait puis elle nous propose de faire un objet. Une belle expérience. Maintenant, il



faut attendre que ça sèche puis que ça cuise ! On retrouve Yves Tonnerre, notre coach en rugby sur le terrain de sport en face de l'école. On aime bien le rugby et l'on doit participer au tournoi inter-écoles en juillet. La maman japonaise est revenue pour un atelier origami ou l'art de plier le papier. Elle était accompagnée d'une autre maman qui aime cet art et qui nous a guidés. On est chanceux.

Voici mai et le retour de nos œuvres en argile ! On ajoute notre initiale et l'on peut les emmener à la maison. Les CE1 et les CE2 ont eu une intervention avec des bénévoles de la sécurité routière. Les CE1 pour être un bon piéton et les CE2 pour être prudents sur un vélo. Répétition des re-

commandations fait son chemin. C'est important d'être prudent et d'éviter les dangers sur la route. Nous faisons une journée à l'abbaye de Jumièges : visite guidée avec un super guide en petites histoires de la grande Histoire et un atelier calligraphie à la plume... pas évident, mais on a réussi à écrire nos prénoms.

Arrive juin pour la présentation de notre chorale aux familles ! On a bien chanté et cela se termine bien car la sorcière n'a pas pu manger Hansel et Gretel. Nous faisons nos trois courses de cross avec remise des médailles aux trois premiers de chaque course et terminons par un goûter. L'essentiel c'est de participer et de se dépasser année après année. Les

CE2 ont pu passer l'examen du permis piéton avec la brigade de gendarmerie de Yerville. Nous avons mérité notre photo dans le journal du *Courrier Cauchois* !

Juillet annonce la fin de l'année scolaire. On fait notre fête du sport avec nos parents en chefs d'équipes sous un beau soleil. On doit hélas annuler le tournoi de rugby pour cause de forte chaleur ! Alors on se rattrape avec un pique-nique sous les arbres bordant le côté du terrain de sport. On était bien ! Et l'on termine avec la journée jeu de société avant de partir en grandes vacances !

Nelly Mare-Godet



chorale juin 2025

... ET EN 2026 ...

- Elections municipales les 15 et 22 mars

ZOOM SUR ... Distributeur de Viande

La salle Léon Lelièvre et ses environs accueillent désormais un distributeur de viande !

Pour profiter pleinement de ce nouveau service, nous comptons sur

vos civismes. Merci de stationner votre véhicule de manière à ne pas bloquer l'accès à la machine ni gêner les autres utilisateurs.



Les chats errants

Nous observons une augmentation notable de la population de chats errants sur notre territoire. Cette situation, si elle n'est pas gérée, peut entraîner des nuisances (marquages, bruits, dégradations, risques sanitaires) et, surtout, met en péril le bien-être animal (maladies, malnutrition, reproduction incontrôlée).

Ce que vous pouvez faire IMMÉDIATEMENT ...

Pour que les programmes de gestion soient efficaces, nous vous demandons de respecter ces deux points fondamentaux :

1. **Stop au nourrisage sauvage :** Évitez de laisser de la nourriture en libre accès pour les chats non identifiés. Le nourrisage favorise la sédentarisation, la concentration et la reproduction rapide de ces colonies, rendant leur gestion plus difficile.

2. **Stérilisez vos propres animaux :** Si vous possédez un chat domestique (même s'il reste à l'intérieur la plupart du temps), sa stérilisation est la meilleure façon de prévenir les portées non désirées qui pourraient venir grossir les rangs des errants. Les solutions existent et la Mairie s'engage et met en place des aides fa-

cilitant la stérilisation et d'identification (par un tatouage ou une puce) des chats errants, qui sont ensuite relâchés sur site s'ils ne peuvent être adoptés. Ces chats, dits «libres» ou «stérilisés identifiés», sont la seule solution durable pour stabiliser et réduire à terme la population.

Votre rôle est crucial : Signez !

Nous avons besoin de votre collaboration pour localiser efficacement les zones de concentration. Si vous constatez la présence d'une ou plusieurs colonies de chats errants non stérilisés (chattes gestantes, chatons, etc.), ne tentez pas de les attaquer vous-même.



Yvetot Normandie finance vos covoiturages quotidiens

Service d'aide au covoiturage avec l'opérateur de covoiturage Blablacar Daily.

Le dispositif

Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application BlaBlaCar Daily et ayant pour origine ou destination l'une des 19 communes du territoire sont subventionnées par Yvetot Normandie

jusqu'à 30 km.

Concrètement, les conducteurs et passagers qui choisissent cette solution sont payés par l'application selon les trajets effectués :

Les conducteurs sont rémunérés entre 2 € et 3 € pour chaque



passager transporté, en fonction de la distance parcourue, et dès le premier trajet. Le coût des trajets pour les passagers est de 0,50 €.

Plus qu'un soutien financier : un service public

Yvetot Normandie fait bénéfi-

cier ses habitants d'une aide financière pour les déplacements en covoiturage au quotidien.

A l'échelle de notre territoire, l'objectif est d'améliorer le quotidien des habitants, notamment dans leurs déplacements domicile – travail, afin de permettre des trajets sereins, même de courte distance (à partir de 2km).

En parallèle, les entreprises sont également concernées par ce dispositif. L'application, paramétrable pour les entreprises, permet de proposer la pratique du covoiturage aux salariés des entreprises qui s'inscrivent dans ce dispositif. La formule retenue par la collectivité est également un pas de plus dans la promotion de solutions innovantes respectueuses de l'environnement.